

## La névrose obsessionnelle et ses promesses<sup>1</sup>

Le thème de cette demi-journée clinique « La névrose obsessionnelle » qui s'articule, ici, pour quelques-uns, à un travail de lecture du séminaire *Les formations de l'inconscient*, séminaire animé par Monique Brun-Delafont, m'a conduit à une relecture du texte de Freud « L'homme aux rats » et à une lecture du *Journal d'une analyse*<sup>2</sup>, qui, comme vous le savez, sont les notes écrites par Freud, le soir, après chaque séance journalière de cette cure, notes « se rapprochant autant que possible des paroles mêmes du malade<sup>3</sup> ».

La cure d'Ernst Langer s'est déroulée du 1<sup>er</sup> octobre 1907 à la mi-septembre 1908. Freud en fit rapport au premier Congrès de psychanalyse de Salzbourg le 27 avril 1908, et publia en 1909 « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle ».

Le « *Journal d'une analyse* », seules notes existantes à partir desquelles Freud rédigeait les cas publiés, couvre la période du 1<sup>er</sup> octobre 1907 au 20 janvier 1908 et a paru en français en 1974.

L'édition est bilingue et si le texte originel est difficile à déchiffrer, voire énigmatique pour ceux qui s'y sont essayés, la possibilité de référence aux mots mêmes de Freud, présente, pour notre travail, un intérêt certain.

En 1909, la position de Freud est « qu'une névrose obsessionnelle n'est guère facile à comprendre, et l'est bien moins encore qu'un cas d'hystérie », alors que, dit-il : « il aurait fallu s'attendre à trouver le contraire [...] »<sup>4</sup>.

Par cette remarque, Freud met l'accent sur une difficulté de la cure du sujet obsessionnel, difficulté qui tient à la fonction de la pensée dans cette névrose.

« L'homme aux rats », dont Lacan dit dans ce même séminaire qu'il « faut d'ailleurs le relire comme la Bible<sup>5</sup> », est d'une richesse clinique telle qu'il est impossible d'en faire une présentation « synthétique ».

Je rappelle les éléments cliniques essentiels de la névrose obsessionnelle de l'Homme aux rats tels qu'ils apparaissent dès les quatre premières séances de cure.

Lorsque Ernst Langer, sous-lieutenant de réserve, âgé de 29 ans, se présente chez Freud, il souffre depuis l'âge de 6, 7 ans « d'une névrose

---

<sup>1</sup> Exposé fait à Nîmes le 18 mai 2008.

<sup>2</sup> S. Freud, *L'Homme aux rats. Journal d'une analyse*, Paris, PUF, 1974.

<sup>3</sup> S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle », *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954, note p. 202.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 200.

<sup>5</sup> J. Lacan, Séminaire V *Les formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998, p. 399.

obsessionnelle complète, à laquelle ne manque aucun élément essentiel<sup>6</sup> ». Là-dessus, Freud est formel.

Cette névrose trouve son point d'origine dans la réalisation d'attouchements sexuels sur la personne d'une jeune et belle gouvernante alors qu'Ernst Langer avait 4, 5 ans, avec pour effet « une curiosité ardente et torturante de voir le corps féminin<sup>7</sup> ».

Vers 6 ans, des érections sont vécues comme marquées d'une dimension d'étrangeté dont il se plaint à sa mère, non sans hésitation, y présentant un lien entre ses érections, son désir de voyeur mais aussi son désir de savoir.

À dater de là, dès lors qu'Ernst Langer éprouve le désir — « violent » — de voir nues des gouvernantes, surgit, selon ses propos rapportés par Freud, « *un sentiment d'inquiétante étrangeté comme s'il devait arriver quelque chose si je pensais cela et comme si je devais tout faire pour l'empêcher*<sup>8</sup> ».

Le quelque chose est la crainte que son père ne meure. S'ensuivent alors des impulsions (non décrites) visant à s'opposer à l'idée obsédante.

Lorsque son père décède, Ernst Langer, âgé alors de 21 ans, se reproche son absence à ce moment-là. Un an et demi plus tard, suite au décès d'une tante, il se souvient de son absence au moment de la mort de son père, laquelle absence devint source de culpabilité et de reproches avec pour conséquence une grave inhibition intellectuelle et l'idée qu'il était un criminel.

À partir de 25 ans, les obsessions deviennent plus intenses. Leurs contenus sont des craintes que des malheurs n'arrivent à des personnes qu'il aime beaucoup, son père et « une dame qu'il vénère ». Cette dame est Gisèle Adler, sa cousine. Il souffre aussi de l'impulsion de faire du mal à celle-ci dès lors qu'ils sont éloignés l'un de l'autre.

Enfin, en août 1907, Ernst Langer participe à des manœuvres militaires durant lesquelles surviennent deux évènements contingents : il perd son pince-nez et téléphone à son opticien à Vienne pour qu'il lui en adresse un de rechange par retour de courrier et il rencontre le « capitaine cruel » qui lui décrit un supplice oriental, le supplice des rats.

Après ce récit, s'impose à lui la pensée qu'il repousse comme lui étant étrangère, que « cela arriverait à une personne qui [lui] était chère<sup>9</sup> », la « dame vénérée », et aussi son père.

Le lendemain de ces deux évènements, le « capitaine cruel » lui remet un colis contenant le pince-nez commandé accompagné des paroles suivantes : « Le lieutenant A... a acquitté pour toi le montant. Tu dois le lui rendre... ». Surgit alors l'idée « *de ne pas rendre l'argent, sinon cela arrivera*<sup>10</sup> ».

---

<sup>6</sup> S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle », *op. cit.*, p. 204.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 203.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 204.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 207.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 208.

Pour combattre cette idée surgit une autre idée : « *Tu rendras les 3 couronnes 80 au lieutenant A...*<sup>11</sup> ».

Se met alors en place ce que Freud nomme « la comédie de la restitution de l'argent<sup>12</sup> », scénario de la dette impossible à payer qui devait, Ernst Langer ayant réglé à son retour à Vienne les 3 couronnes 80 à l'employée de la Poste qui les avait avancées, le décider à consulter un médecin avec l'intention de lui demander un certificat « comme quoi la façon d'agir avec A...[...] était nécessaire à son rétablissement » et que ce dernier au vu de ce certificat « se laisserait certainement déterminer à accepter de lui les 3 couronnes 80<sup>13</sup> ».

Ce médecin fut Freud auquel il ne demanda pas ce certificat mais « de le débarrasser de ses obsessions<sup>14</sup> ».

Pour mon propos, je m'appuierai sur ces deux rencontres, rencontre avec le « capitaine cruel », rencontre avec Freud, délimitant un temps chronologique et ouvrant par la rencontre avec Freud le temps de l'inconscient.

Le retour de l'Homme aux rats à Vienne s'inscrit précisément dans les effets de doute et de compulsion liés à l'énoncé « *Tu rendras les 3 couronnes 80 au lieutenant A...* », énoncé faisant suite à un premier énoncé « ne pas rendre l'argent sinon le supplice aux rats arrivera à ton père ou à la dame ».

Le second énoncé — « *Tu rendras les 3 couronnes 80 au lieutenant A...* » — Freud le qualifie de « commandement, une sorte de serment<sup>15</sup> ».

Ce signifiant, serment, va venir sous la plume de Freud à plusieurs reprises à propos des modalités réelles ou imaginées par lesquelles l'Homme aux rats essaye de régler sa dette.

Quant au retour d'Ernst Langer à Vienne, c'est-à-dire sa rencontre avec Freud, il fait intervenir à un carrefour, la gare de P..., un « fait accompli » et une promesse.

Pris dans des pensées contradictoires — tenir son serment, passer outre son serment — arrivé à la gare de P..., l'Homme aux rats s'en remet à la parole d'un autre. Ici un porteur : « Pour le train de 10 heures, mon lieutenant<sup>16</sup> ? ». Il s'agit du train pour Vienne. À la gare de P..., il achète un ticket pour le wagon restaurant.

À l'arrêt qui suit, il a l'idée qu'il avait le temps de descendre, de retourner en train à P..., d'aller au village où se trouvait le lieutenant A..., d'aller avec lui au bureau de Poste Z... et comme dit Freud : « etc.<sup>17</sup> ».

---

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 208.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 211.

<sup>13</sup> *Ibidem*.

<sup>14</sup> *Ibidem*.

<sup>15</sup> *Ibidem*.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 210.

<sup>17</sup> *Ibidem*.

C'est alors que Freud écrit : « Et ce n'est que la promesse donnée à l'employé d'aller déjeuner au wagon-restaurant qui le retint<sup>18</sup> ».

Freud précise que pour autant l'Homme aux rats n'abandonna pas son projet mais qu'il le différa de telle sorte qu'arrivé le soir à Vienne, faisant part de son projet à son ami, le dénommé Galatzer, celui-ci lui confirma qu'il s'agissait d'une obsession et comme il le faisait à chaque fois « le tranquillisa ».

Pour le dire rapidement, la promesse faite à l'employé du wagon-restaurant, si elle n'a pas eu d'effet sur la pensée obsédante en tant que telle, par l'effet répété de retenue qu'elle a produit, a permis à l'Homme aux rats d'arriver à Vienne et le lendemain matin de régler à la postière la somme due.

Pour le dire autrement, la promesse a, momentanément, desserré l'étau du serment et, pour filer la métaphore ferroviaire, aiguillé l'Homme aux rats vers Freud.

La possibilité de référence au texte originel de Freud est ici précieuse.

Pour l'idée obsédante relative au remboursement, le mot utilisé par Freud est « *Eid* », pour la rencontre avec l'employé du wagon-restaurant, le mot est « *Zusage* », quant au verbe promettre, « *versprechen* », il apparaît à deux reprises, une première fois dans le récit d'une rêverie de l'Homme aux rats, une deuxième fois à propos de la caution financière apportée à un ami qui devait régler une créance. Cette deuxième occurrence n'a pas été reprise dans le texte des *Cinq psychanalyses*.

Selon les dictionnaires consultés, « *Eid* » renvoie à « serment », « vœu »; « *Zusage* » à « accord », « promesse », « engagement » et c'est par ce dernier terme qu'il est traduit dans le « Journal d'une analyse »; « *das Versprechen* » renvoie à « la promesse ». À remarquer que commettre un lapsus se dit en allemand « *sich versprechen* », que « *sprechen* » c'est « parler », « *Sprache* » « la parole », ce qui me semble-t-il est de bon augure.

L'hypothèse de travail est que les signifiants, serment, engagement, promesse ont à voir avec la structuration même de la névrose obsessionnelle et la direction de cure s'y rapportant.

Poser cette hypothèse de travail m'a conduit à constater qu'au-delà de l'usage courant de ces trois termes, il est assez difficile de mettre en évidence fondamentalement ce qui les distingue. Fondamentalement ou structurellement, signifiant ce qu'ils impliquent comme relation à l'autre et rapport à l'Autre.

Selon le *Trésor de la Langue Française*, une promesse est « l'assurance, le plus souvent verbale de faire ou de dire quelque chose », les synonymes étant engagement, parole, serment.

Selon le *Dictionnaire de l'Académie Française*, promettre c'est « donner parole de quelque chose, s'engager par parole ou par écrit à faire, à dire ». Étymologiquement, promesse vient du latin « *promittere* » : « assurer », « promettre », de « *pro-mittere* » : « laisser aller, lâcher ».

---

<sup>18</sup> *Ibidem*.

Toujours selon le *Trésor de la Langue Française*, le serment est une promesse solennelle faite en attestant un être ou un objet sacré. Selon le dictionnaire de l'Académie c'est une affirmation d'une chose en prenant à témoin Dieu ou ce que l'on regarde comme saint, comme divin. Mais un serment c'est aussi un juron, une imprécation. Étymologiquement, serment vient du latin « *sacramentum* », dont la racine est « *saq* », « sacré ». À noter que serment et juron ont pour point commun le jurement — jurer c'est attester par serment — du latin « *juramentum* ».

Un engagement est l'action de mettre en gage, s'engager par une promesse, une convention, une obligation en vue d'une obligation précise ou une situation donnée. La racine étymologique est « *wadi* », terme de droit germanique qui signifie « gage ».

Ces quelques coordonnées soulignent ce que ces trois termes ont en commun, à savoir le futur comme temps. Nul n'est besoin d'insister sur les affinités du névrosé obsessionnel pour ce temps.

Serment et promesse ont aussi en commun d'être un dire.

Le serment se distingue de la promesse en ce qu'il implique une référence à un Autre marquée d'une dimension d'absolu, que l'on peut rapprocher de ce que Lacan, au début du séminaire *Les formations de l'inconscient* et à propos du trait d'esprit, appelle le « Témoin universel<sup>19</sup> ».

Plus malaisé, plus difficile est de cerner ce qui constitue le fondement de la promesse dès lors que celle-ci ne requiert pas de référence à un Autre placé en position divine et que bien évidemment ce qu'est une promesse ne peut se définir à partir de son contenu.

Rappelons ici la définition du dictionnaire de l'Académie : « donner parole de quelque chose. » Dans ce « donner parole » se situe très précisément ce dont il est question dans la promesse, à savoir le don d'une parole qui ne prend sa valeur que par cet acte-là et non pour ce qu'elle signifierait, c'est-à-dire ce qu'elle promet. Dit autrement, la promesse c'est la parole donnée en tant que le don est la parole elle-même et qu'elle en est, la parole, le témoin. D'où il s'aperçoit que l'Autre de la promesse n'est pas l'Autre du serment.

De ce détour, quelles orientations en déduire à propos de la névrose obsessionnelle ? Comme cela peut arriver à chacun, le névrosé obsessionnel confond serment et promesse à la nuance près que cette confusion n'est pas d'ordre sémantique mais qu'elle est structurellement liée à sa névrose.

L'obsessionnel confond serment et promesse en ce sens que ce qu'il pense — je dis bien ce qu'il pense — sous la modalité de la promesse fonctionne comme un serment.

Ses promesses sont des serments. Ceci me semble-t-il s'entend bien dans la clinique. Quant à la forme de serment que prennent si aisément les formules verbales de l'obsédé et dont on retrouve, à plusieurs reprises, mention

---

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 28.

dans le *Journal d'une analyse*, elle traduit l'effacement, l'annulation du sujet pour maintenir l'omnipotence de l'Autre « du monde de la parole en tant que tel<sup>20</sup> », le prix en serait-il, comme Freud le dit pour l'Homme aux rats, un serment qui devint « une cause de supplice pour lui<sup>21</sup> ».

Pour reprendre ici un mot de Lacan dans *Le mythe individuel du névrosé*, la cure du névrosé obsessionnel vise à introduire, à produire « une diplopie<sup>22</sup> » dans la confusion structurelle entre serment et promesse et obtenir un mouvement d'oscillation et de bascule de l'un vers l'autre.

Un tel mouvement implique la rencontre avec un autre, en chair et en os, avec lequel un engagement de parole pourra se nouer. Cette rencontre peut être fortuite, comme celle de l'Homme aux rats avec l'employé du wagon-restaurant à la gare de P... . Cette rencontre peut être celle d'un psychanalyste qui à l'inverse de l'ami d'Ernst Langer va faire offre de déchiffrement, lequel dans le cadre du transfert pourra s'engager.

Cette rencontre, dès lors qu'elle met en jeu une parole adressée, va produire en tant que telle et à l'insu du sujet ce dédoublement serment/promesse, à charge pour le psychanalyste d'en maintenir, dans la cure, non seulement l'écart mais d'en obtenir les effets de structure qu'il implique.

En référence au schéma L, la confusion serment-promesse est à situer sur l'axe a' a alors que la promesse, don de parole, serait à situer sur la ligne A vers S — « ligne [...] qui n'en est pas une puisqu'il convient de l'établir<sup>23</sup> » — et notée par Lacan « inconscient »

Rappelons cette rêverie rapportée à Freud par l'Homme aux rats à la 11<sup>ème</sup> séance, celle du 14 octobre : « [la dame] a épousé un haut fonctionnaire, lui-même entre dans la même carrière que ce fonctionnaire et y avance bien plus rapidement, de sorte que celui-ci devient son subordonné. Un jour, cet homme commet une indélicatesse, sa femme se jette aux genoux de notre patient et le supplie de sauver son mari. Il le lui promet (« *Er verspricht es ihr* ») mais il lui dévoile qu'il n'est entré dans cette carrière que par amour pour elle, en prévision d'une pareille éventualité. Maintenant qu'il a sauvé le mari, sa mission terminée, il donne sa démission<sup>24</sup>. »

Contrairement à la promesse/engagement — « *Zusage* » — faite à l'employé du wagon-restaurant, dans le transfert à Freud, la promesse est clairement articulée au désir impossible : « il donne sa démission ».

---

<sup>20</sup> J. Lacan, Séminaire VI *Le désir et son interprétation* (non publié), leçon du 28 janvier 1959.

<sup>21</sup> S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle », *op. cit.*, p. 211.

<sup>22</sup> J. Lacan, *Le mythe individuel du névrosé*, Paris, Seuil, 2007, p. 30.

<sup>23</sup> J. Lacan, Séminaire IV *La relation d'objet*, Paris, Seuil, 1994, p. 80.

<sup>24</sup> S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle », *op. cit.*, p. 225.

J'insère ici cette phrase énigmatique du séminaire *Les formations de l'inconscient* à propos de l'obsessionnel : « Le pacte est refusé sur fond de promesse, cela vaut mieux que de parler de frustration<sup>23</sup>. »

Que la cure de l'obsessionnel produise cette « diplopie », ce dédoublement, ne doit pas nous étonner dès lors que la confusion serment-promesse peut être chez lui portée à son acmé et qu'il ne peut y avoir de cure sans parole et que « c'est dans le don de la parole que réside toute la réalité de ses effets<sup>24</sup> » (de l'expérience analytique).

C'est bien parce que la psychanalyse ne promet rien qu'elle peut conduire dans la cure, tout particulièrement l'obsessionnel, à faire l'expérience de la parole en tant que promesse, c'est-à-dire d'une parole qui ne promet rien, si ce n'est d'être une parole.

Dans le Séminaire VIII *Le transfert*, Lacan indique : « rien de plus difficile que d'amener l'obsessionnel au pied du mur de son désir<sup>25</sup> », ce que trivialement je reprendrai ainsi : l'obsessionnel, ça promet...

---

<sup>23</sup> J. Lacan, Séminaire V *Les formations de l'inconscient*, op. cit., p. 413.

<sup>24</sup> J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 322.

<sup>25</sup> J. Lacan, Séminaire VIII *Le transfert*, Paris, Seuil, 1991, p. 304.